Mode d’emploi
du fauteuil roulant verticalisateur
tout électrique

P-Advance

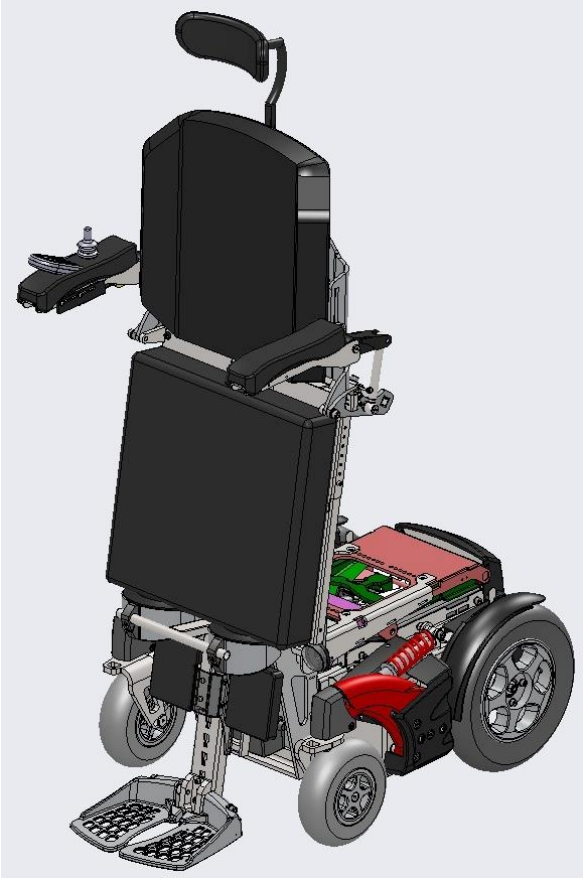

POWERSTAND

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION 4
Chapitre I – SECURITE 5
1.1 S'installer et sortir du fauteuil : 5
1.2 Passage de marches ou d'escaliers : 5
1.3 Monter ou descendre une pente : 5
1.4 – Transport du fauteuil en voiture : 5
Chapitre II – MISE EN SERVICE 6
2.1 – Déballage

6
2.2 – Montage dossier

6
2.3 – Embrayage et débrayage des moteurs

7
2.3.1 - Embrayage : mode propulsion électrique 7
2.3.2 - Débrayage : mode « roue libre » 7
Chapitre III – REGLAGES..... 8
3.1 En position assise.

8
3.1.1 – Profondeur d'assise 8
3.1.2 – Accoudoirs 8
3.1.4 – Repose-pieds 10
3.1.7 – Réglage suspension. 12
3.2 – En position debout

13
a – Mise en place des genouillères 13
b – Mise en place des accoudoirs en position horizontale 13
c – Mise en place de la sangle de buste 14
Chapitre IV –CONDUITE 15
4.1 – Manipulateur P&G R-net

15
4.2 – Direction

15
4.3 – Freinage

15
4.4 – Verticalisation du fauteuil et inclinaison du dossier

16
Chapitre V – MAINTENANCE 18
5.1 – Batteries

18
5.1.1 : Caractéristique des batteries 18
5.1.2 : Charge des batteries AGM ou GEL 18
5.1.3 : Spécificités des batteries Lithium 19

5.1.4 : Autonomie du fauteuil 19
5.2 – chargeur

20
5.3 – Gonflage des roues

20
5.4 – Nettoyage et entretien

20
5.4.1 Nettoyage : 20
5.4.2 Entretien : 20
Chapitre VI – Caractéristiques techniques 21
6.1 – câblage et schema électrique

22
6.2 – Dépannage rapide

24
Chapitre VII : Normes et Homologations 25
7.1 - Marque de conformité « CE »

25
7.2 - Compatibilité électromagnétique

25
7.3 – Recyclage

25
Chapitre VII - GARANTIE 26

INTRODUCTION

Vous venez d'acquérir un fauteuil roulant P-Access de marque PowerStand et nous espérons que vous en serez entièrement satisfait.

Avant toute utilisation, il est indispensable de prendre connaissance de cette notice dans les moindres détails. Vous y trouverez de nombreux conseils en matière d'utilisation et d'entretien pour vous garantir une meilleure sécurité.

Rappel des points de sécurité et d'entretien à respecter impérativement :

1) Sécurité
La verticalisation du fauteuil se pratique exclusivement sur un sol plat, loin de tout escalier, rampe d'accès ou pente.

2) Réglages
Ce fauteuil doit OBLIGATOIREMENT être réglé par le revendeur qui saura effectuer les réglages adaptés à votre morphologie. En aucun cas, vous ne devez tenter de le régler par vous-même.

3) Maintenance annuelle
Pour qu'il vous donne satisfaction longtemps une révision annuelle auprès d'un revendeur agréé est indispensable afin de contrôler les dispositifs de sécurité.

4) Bienfaits physiologiques de la verticalisation pluri-quotidienne.
L'utilisation de ce fauteuil doit se faire uniquement sur prescription médicale.
Une rééducation progressive à la station debout avec votre Kinésithérapeute est fortement recommandée avant l'usage quotidien d'un fauteuil verticalisateur.
Le bénéfice de la position debout sera essentiellement tiré de l'alternance fréquente des positions "assis-debout-assis".
Cette alternance diminue le risque d'escarres. La verticalisation, fréquemment répétée au cours de la journée pour effectuer les gestes de la vie quotidienne, régularise progressivement le fonctionnement intestinal et urinaire, et participe à l'amélioration de l'état articulaire, osseux et sanguin.

5) Garantie
Nous vous remercions de retourner la carte de Garantie (situé en fin de livret) le plus rapidement possible afin que nous puissions intervenir en cas de nécessité.

Nous sommes à votre écoute pour toute remarque ou suggestion et restons à votre disposition pour tout complément d'informations.

Chapitre I – SECURITE

1.1 S'installer et sortir du fauteuil :

Votre médecin et/ou votre thérapeute vous indiqueront la manière de vous transférer en fonction de votre mode de vie et de votre état de santé.

1.2 Passage de marches ou d'escaliers :

Quelque soit l'obstacle, toujours l'aborder lentement et de préférence en présence d'une tierce personne. Ne jamais franchir d'obstacles supérieurs à 8 cm.

1.3 Monter ou descendre une pente :

En montée, toujours se pencher vers l'avant et évitez tout changement brusque de direction.
En descente, toujours se pencher vers l'arrière. De plus il est essentiel de bien maîtriser sa vitesse.
Dans tous les cas, pour limiter le risque de chute, ne pas emprunter de pentes trop raides (pente maximum de 8 degrés), ni trop longues (risque d'emballement) ni en devers (risque de renversement).

1.4 – Transport du fauteuil en voiture :

ATTENTION ! Lors de l'utilisation du fauteuil comme siège au cours d'un transport, il est impératif d'assurer la fixation et le maintien de ce dernier dans des véhicules spécialement aménagés (système de rails et de sangles d'attaches à l'arrière et à l'avant maintenant ainsi le fauteuil en sécurité). Il est également impératif que l'utilisateur soit maintenu par un système relié directement au véhicule et non pas au fauteuil.
Pour transporter le fauteuil dans un véhicule, l'encombrement peut être réduit en rabattant le dossier et la palette repose-pieds (voir « Instructions de réglage » paragraphe III.2-Pliage et dépliage du dossier).
ATTENTION ! Après chaque remontage du fauteuil, impérativement vérifier avant toute nouvelle utilisation le bon verrouillage des éléments.

Chapitre II – MISE EN SERVICE

2.1 – DEBALLAGE

Afin d'éviter de lever une charge trop lourde, il est conseillé d'ouvrir le carton par le devant et non pas par le dessus.

Faire ensuite rouler le fauteuil vers l'avant, sans le soulever.

2.2 – MONTAGE DOSSIER

Pour faciliter le transport, le fauteuil est livré avec son dossier rabattu.
Pour mettre en place le dossier et son vérin il suffit de redresser le dossier et d'insérer l'attache rapide du vérin dans son logement.

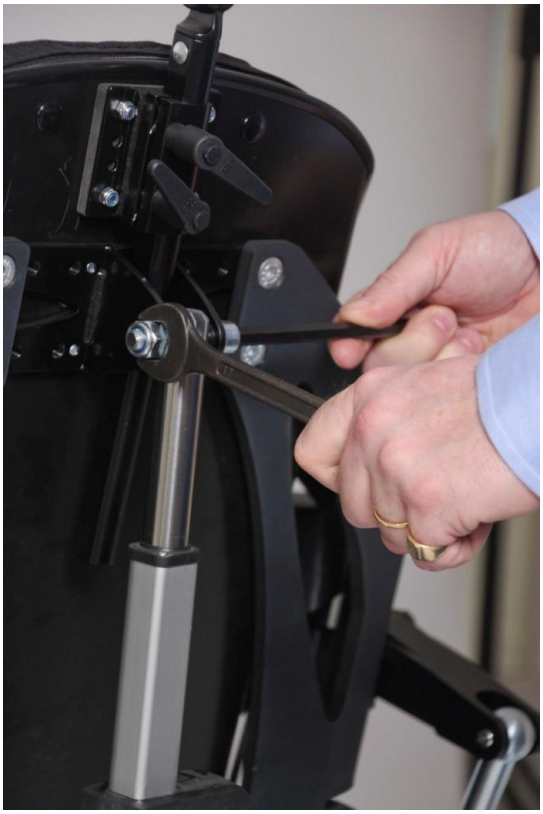

2.3 – EMBRAYAGE ET DEBRAYAGE DES MOTEURS

Votre fauteuil peut à la fois fonctionner en mode électromoteur ou en « mode roues » libres afin de permettre à une tierce personne de déplacer le fauteuil sans utiliser la motorisation.

Les leviers se trouvent sur le dessus des moteurs, de part et d'autre de la batterie.

2.3.1 - Embrayage : mode propulsion électrique

Tourner les deux leviers sens inverse des aiguilles d'une montre. Les roues sont connectées aux moteurs pour la propulsion électrique.

2.3.2 - Débrayage : mode « roue libre »

Tourner les deux leviers dans le sens des aiguilles d'une montre.

Les roues sont libres pour pousser le fauteuil.

Chapitre III – REGLAGES

Réglages à effectuer par le revendeur par rapport à la morphologie de l'utilisateur pour assurer la meilleure verticalisation possible :

3.1 EN POSITION ASSISE.

3.1.1 – Profondeur d'assise

Réglage en profondeur de 36 à 54 cm.
Pour un bon confort d'assisse et une verticalisation en extension, l'assise s'adapte à la longueur de cuisse de l'utilisateur.
Un autocollant placé sur le coté gauche du fauteuil indique la profondeur d'assise.

Pour effectuer ce réglage, desserrez les vis de la plaque d'assise, installer le patient le dos au contact du dossier en conservant un jeu de 4 à 5 cm entre le bord avant de la toile d'assise et lle creux poplité de trouvant à l'arrière de la jambe de l'utilisateur puis ajuster la profondeur d'assise à la dimension souhaitée.

Resserrez ensuite les plaques d'assise entre-elles.

Attention ! Comme pour le remontage du dossier lors de la mise en service, il convient d'être attentif à la symétrie de réglage entre les points d'articulation.

3.1.2 – Accoudoirs

a – Réglage en hauteur.

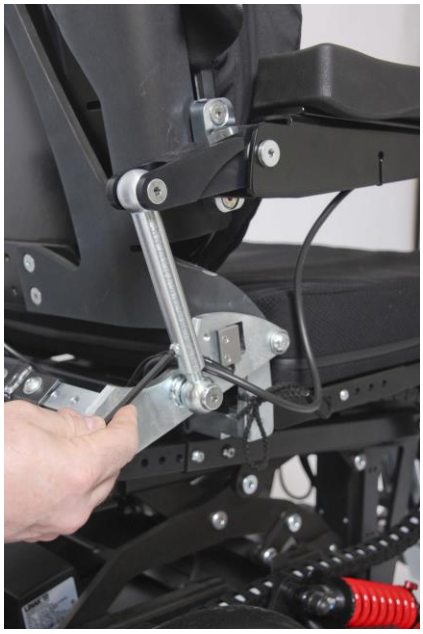

Déposer les vis de maintien de la traverse support accoudoir, régler celle-ci à la hauteur désirée et revisser l'ensemble.

c – Réglage en largeur (plusieurs positions possibles).

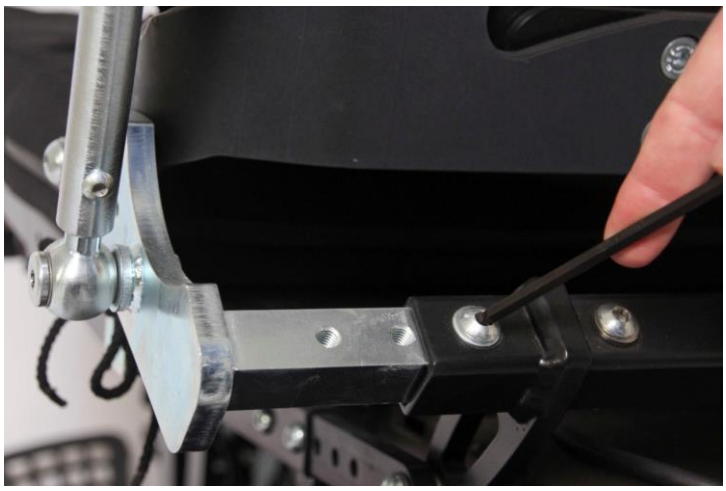

d – Escamotage arrière

Pour faciliter les transferts latéraux, le fauteuil est équipé d'accoudoirs relevables.

3.1.4 – Repose-pieds

a – Réglage en hauteur : plusieurs positions possibles :

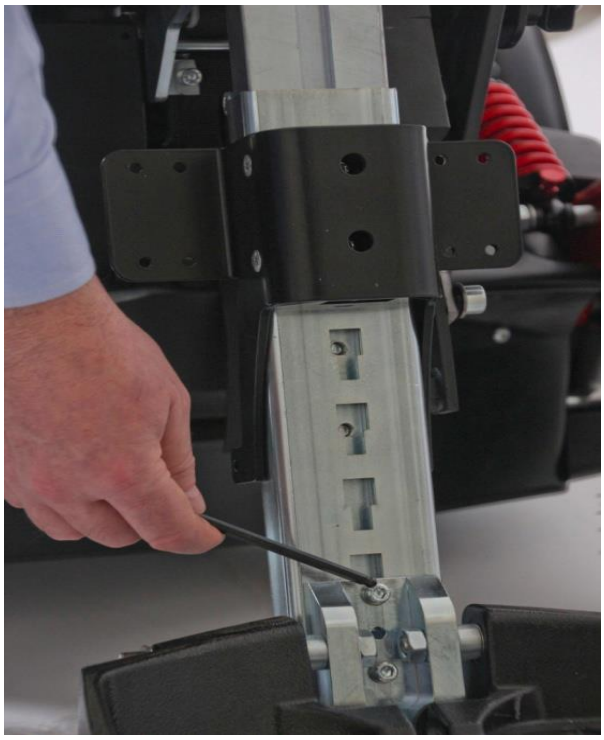

Réglage de la hauteur des palettes en fonction de la longueur de jambe de l'utilisateur.

L'ensemble bi palette en aluminium est réglable en hauteur.

Pour ce faire, ôter les vis de fixation du berceau et positionner celui-ci sur la hauteur désirée puis remonter les vis.

Pour mémoire, un bon réglage permet d'avoir la meilleure répartition possible de la pression sous la cuisse.

b – Réglage en inclinaison et escamotage arrière

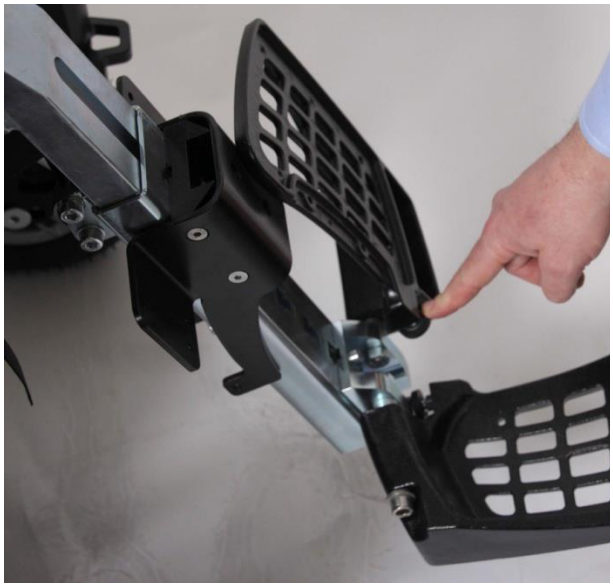

L'inclinaison de la palette s'obtient en adaptant la course de la vis d'appui.

La palette repose pieds est relevable vers l'arrière pour faciliter le transfert.

3.1.5 – Ensemble genouillères
Est constitué d'un mât central, soutenu par un fourreau.

Visser ou dévisser la vis de réglage jusqu'à obtenir la profondeur souhaitée.
Conserver un jeu de 3 à 4 cm entre le genou de l'utilisateur et la genouillère.

Avant toute verticalisation, il est nécessaire de positionner la genouillère en hauteur et en profondeur et de régler également l'écartement des genouillères.

a – Réglage en profondeur

Visser ou dévisser la vis de réglage jusqu'à obtenir la profondeur souhaitée.

Conserver un jeu de 3 à 4 cm entre le genou de l'utilisateur et la genouillère.

b – Réglage en hauteur :

Pour ajuster la hauteur de la genouillère, ôter la vis de réglage et la placer dans le trou correspondant à la hauteur désirée.
Le haut de la genouillère doit se situer sous la rotule.

c – Réglage en inclinaison :

Desserrer les vis de serrage des genouillères et procéder au réglage de l'inclinaison en fonction de la morphologie de l'utilisateur.
Une fois l'ajustement trouvé, resserrer les vis.

d – Réglage écartement

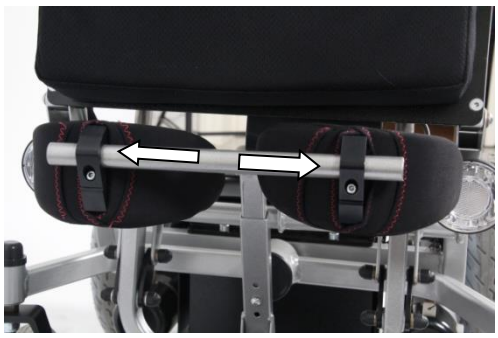

Desserrer les vis de serrage des genouillères et procéder au réglage en largeur (de gauche à droite) dans la limite de l'extrémité du tube.
Une fois l'ajustement trouvé, resserrer les vis.

Ces premiers réglages doivent être affinés après une phase de verticalisation progressive permettant de contrôler l'absence de pression trop importante sur le genou et un bon alignement des articulations de l'utilisateur.

3.1.7 – Réglage suspension.

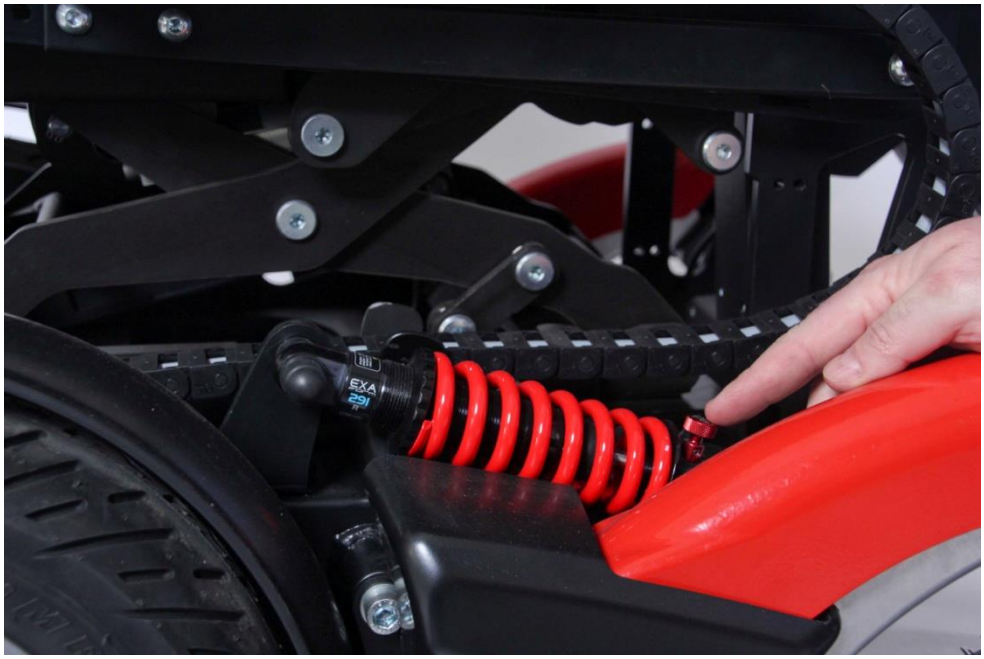

La dureté des amortisseurs peut être adaptée en serrant plus ou moins la bague de compression du ressort et la valve d'admission d'air.

3.2 – EN POSITION DEBOUT

Préparation à la verticalisation :
S'assurer de se trouver sur une surface plane. Pour des raisons de sécurité, il est prescrit de se verticaliser sur des pentes ou à proximité de fortes différences de niveaux (ex : escaliers, rampes, etc…).

a – Mise en place des genouillères

Positionner le support de genouillères dans le fourreau carré prévu à cet effet situé au niveau du jambier.

b – Mise en place des accoudoirs en position horizontale

Rabattre les accoudoirs en position horizontale afin d'obtenir un bon maintien latéral lors de la verticalisation.

L'inclinaison des accoudoirs se règle au moyen de la vis d'appui.

c – Mise en place de la sangle de buste

Attacher la sangle au dessus de l'accoudoir.

ATTENTION : En aucun cas ces ceintures ne doivent servir de ceinture de sécurité dans un véhicule.

Chapitre IV –CONDUITE

4.1 – MANIPULATEUR P&G R-NET

a – Description du manipulateur R-Net

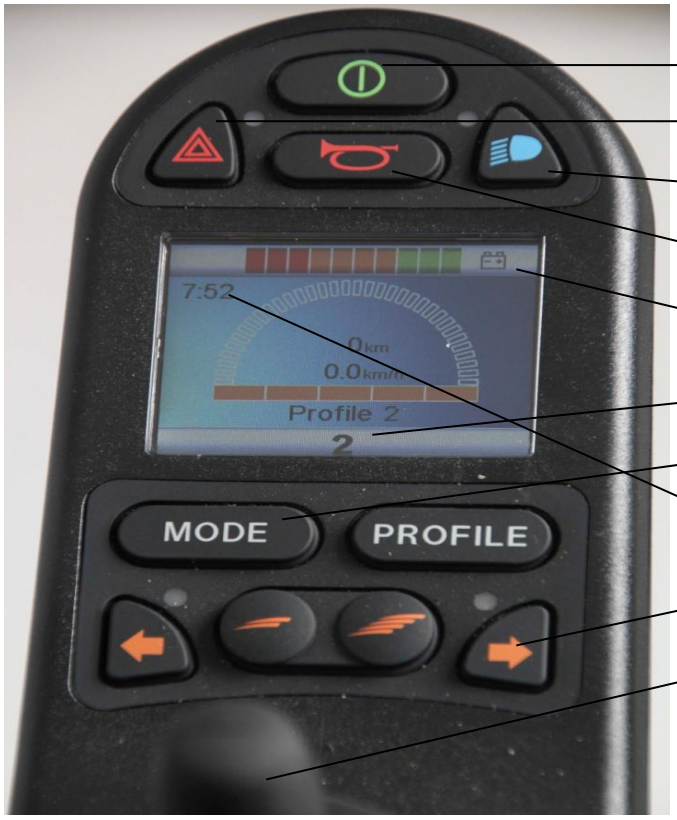

1 – Touche Marche/Arrêt

2 - Feux de détresse

3 – Feux route

4 – Signal sonore

5 – Niveau de charge de batterie

6 – Profil vitesse avancement

7 – Mode : Sélecteur de positions

8 – Heure

9 - Indicateur de direction

10 – Joystick

b – Mise en marche du manipulateur :
Appuyer sur la touche Marche/Arrêt : les diodes du manipulateur s'affichent.

4.2 – DIRECTION

La direction du fauteuil dépend du mouvement donné au joystick.

Activer vers l'avant : le fauteuil roulant se déplace tout droit en marche avant.
Activer vers la droite : le fauteuil roulant se déplace vers la droite.
Activer vers la gauche : le fauteuil roulant se déplace vers la gauche.
Activer vers l'arrière : le fauteuil roulant se déplace tout droit en marche arrière.

4.3 – FREINAGE

Pour freiner, il suffi ick. Ce dernier revient automatiquement en position centrale équ e voiture.
En cas de freinage s soi comme comme pour initier une marche arrière.

4.4 – VERTICALISATION DU FAUTEUIL ET INCLINAISON DU DOSSIER

ATTENTION ! Que votre fauteuil soit en mode électromoteur ou roue libre, il est possible de vous verticaliser. Toutefois, si vous vous trouvez en mode roue libre, il est fortement conseillé de serrer les freins de parking avant d'entreprendre une verticalisation.

ATTENTION ! Toujours penser à mettre le dossier en position verticale avant de se verticaliser.
Afin de prévenir tout risque d'accident, la verticalisation n'est autorisée que lorsque le voyant vert proche du manipulateur est allumé.
S'il ne l'est pas cela signifie que la position est dangereuse, soit du fait de l'inclinaison excessive du dossier, soit d'une hauteur d'assise inappropriée, soit encore que les repose-jambes ne soient pas ramenés sous le fauteuil. Une fois la position corrigée, le bouton vert s'allume et le système autorise la verticalisation.

Pour stopper le mouvement, relâcher le joystick. Il est possible de s'arrêter sur toute position intermédiaire.

Pour accéder à ces fonctions, il est nécessaire d'activer le mode de positionnement. Pour cela, appuyer sur le bouton « Fonctions de positionnement » (5). Deux voyants verts clignotent alors sur la droite du manipulateur.

L'inclinaison du dossier est modifiée par une action latérale droite ou gauche sur le joystick.
L'accès à la verticalisation se fait par une action vers l'avant sur le joystick, le retour en position assise s'effectue en tirant le joystick vers l'arrière.

NOTE : En cas de contracture lors de la verticalisation, procéder par paliers, avec des temps intermédiaires de relâchement.

8:03
Lift
MODE
PROFILE

8:02
Standing
MODE
PROFILE

8:03
Tilt
MODE
PROFILE

Chapitre V – MAINTENANCE

5.1 – BATTERIES

5.1.1 : Caractéristique des batteries

Votre fauteuil est équipé en standard de batteries de TRACTION, étanches et sans entretien, conformes aux normes de transport aérien DOT et IATA.

Ces batteries sont spécialement conçues pour la traction des fauteuils électriques :
« Traction » signifie qu'elles sont à même de restituer longtemps l'énergie emmagasinée, à la différence des batteries de démarrage qui fournissent une forte quantité d'énergie durant quelques minutes seulement.
« Etanches » signifie propres, mais aussi qu'aucun acide ne risque de déborder durant la charge, ni de couler en cas de renversement ou de chute du fauteuil.
Aucune émanation ne sera provoquée lors de la charge.
« Sans entretien » signifie qu'il n'est pas nécessaire de surveiller le niveau de batterie :
La seule précaution à prendre est de veiller à un bon déchargement puis chargement.
De ces deux opérations dépendront la durée de vie de vos batteries et l'autonomie de votre fauteuil.

Rappel : l'usage de batteries contenant de l'acide est absolument interdit sur ces véhicules.

5.1.2 : Charge des batteries AGM ou GEL

La traction de votre fauteuil est assurée par un ensemble de 2 batteries.
La durée de vie des batteries dépend de plusieurs facteurs :

A - Leur qualité de fabrication :
N'utiliser que des batteries d'origine, conformes au cahier de charge du fabricant.
L'utilisation de batteries de qualité inférieure peut entraîner des dommages à l'électronique ou des troubles de fonctionnement.

B - L'utilisation que vous en faites : la qualité de la décharge.
L'indicateur de décharge de votre manipulateur vous procure une indication précieuse.
ATTENTION : rouler trop longtemps avec l'indicateur de charge dans le rouge provoque une décharge profonde qui endommagera irrémédiablement la durée de vie des batteries.

C - Le nombre de cycles de charge : ne chargez qu'à bon escient.
Les batteries de traction ont une durée de vie en partie liée au nombre de cycles « décharge/charge », mais aussi à la profondeur de chaque décharge.

D - La profondeur des décharges :
Une batterie déchargée à 100% verra son nombre de cycles limité à 200, alors que la même batterie déchargée à seulement 75% aura un nombre de cycles de 275 et toujours la même batterie, déchargée à seulement 50% aura un nombre de cycles augmenté à 450 !

Idéalement il convient de charger les batteries lorsque leur décharge est comprise entre 50 et 70%.
En pratique charger vos batteries lors du passage de la diode orange au rouge, mais pas avant.

Bon à savoir :
A l'éclairage de la première diode rouge du manipulateur, l'électronique passe en mode «économique » afin de protéger vos batteries contre une décharge trop profonde.
L'autonomie de votre fauteuil est alors de 10 à 15 minutes avant l'arrêt total.

Il est alors temps de procéder à une charge complète.

E- La qualité de la charge:
Une charge complète est longue (entre 8 et 10 heures), mais efficace.
Une charge incomplète diminue l'espérance de vie de votre batterie d'un cycle de charge.
La batterie n'aura pas eu le temps d'emmagasiner correctement l'énergie.
Elle ne pourra pas restituer l'énergie escomptée. L'autonomie sera réduite.
Une série de charges incomplètes aura un effet plus désastreux encore.
En effet, les différentes batteries étant incomplètement et inégalement chargées entre-elles, l'ensemble des 2 batteries verra sa longévité se réduire.

En résumé :
Pour conserver une autonomie maximale et optimiser la longévité de vos batteries, chaque charge commencée doit être complètement terminée.
La répétition de charges courtes ou incomplètes réduit progressivement la capacité des batteries.

Hivernage ou stockage prolongé du fauteuil sans utilisation.
Mettre le fauteuil « hors tension » en retirant le fusible situé en façade.
Vous limiterez ainsi la décharge naturelle des batteries.
En cas d'immobilisation prolongée du fauteuil, il est conseillé de recharger une fois par mois, afin de maintenir un état de charge optimal.

Bon à savoir :
Des batteries neuves exigent une période de rodage de 15 à 20 cycles de charge/décharge avant d'atteindre leur pleine capacité.

5.1.3 : Spécificités des batteries Lithium

Les batteries lithium présentent deux particularités :

- Le nombre de cycles de charge/décharge est supérieur à 2 000.
- La décharge n'est pas progressive comme avec des batteries traction traditionnelles mais linéaire puis extrêmement rapide.

En pratique cela signifie que les diodes passeront du vert au rouge en quelques minutes et que la phase intermédiaire « orange » ne durera que quelques minutes.
Afin de tomber en « panne sèche » il est donc indispensable de procéder à une charge complète avant toute longue sortie.

5.1.4 : Autonomie du fauteuil

Cette autonomie est soumise à l'influence de nombreux facteurs.
Certains sont relatifs aux batteries elles-mêmes comme leur âge, le nombre de cycle de charge/décharge, la température ambiante, et la qualité des charges influe considérablement et fait ainsi varier la rapidité de décharge.

D'autres sont liés à l'environnement comme l'état et la composition de la route, les reliefs, le mode de conduite, l'utilisation de l'éclairage, la pression des pneus, le poids total transporté, la température extérieure, etc…

En pratique, l'autonomie de votre fauteuil sur sol plat est supérieure à 35 km.

Attention : à 10 km/h, une distance de 35 km sera parcourue en trois heures environ.
Lors de sortie en extérieur, il convient donc de prévoir une réserve d'énergie suffisante pour assurer le retour au point de départ.

5.2 – CHARGEUR

Utiliser uniquement le chargeur fourni avec le fauteuil. Il est adapté aux batteries de votre véhicule.
Ce chargeur gère toutes les tensions comprises entre 110 et 240 Volts.
Il dispose d'une phase de recharge programmée et se déconnecte automatiquement en fin de cycle pour éviter d'endommager les batteries.
Le chargeur doit être placé sur une surface plane. Il sera protégé contre l'humidité.

Pour votre sécurité, lors de toute manipulation du chargeur, il est essentiel de respecter l'ordre suivant :

1) Mettre le fauteuil roulant hors tension AVANT la recharge des batteries,
2) Puis, raccorder le cordon de charge au manipulateur.
3) Enfin raccorder la prise chargeur au secteur.

Raccordement du cordon de charge au manipulateur

4) Une fois la charge terminée, retirer tout d'abord la prise du secteur puis le cordon de charge raccordé au manipulateur.

5.3 – GONFLAGE DES ROUES

Les roues à bandage ne nécessitent aucun entretien.
Les roues gonflables nécessitent un contrôle régulier (mensuel) de leur pression.
Respecter la pression indiquée sur le flanc du pneu.
Le confort de roulage et le bon fonctionnement des freins dépendent directement du gonflage adéquat des pneumatiques.

5.4 – NETTOYAGE ET ENTRETIEN

5.4.1 Nettoyage :

Tant pour de raisons d'hygiène que pour un bon fonctionnement mécanique, un nettoyage régulier de votre fauteuil est fortement recommandé.
Notamment après une utilisation sous la pluie, séchez le soigneusement.
- Pour les parties peintes : nettoyer à l'aide d'eau légèrement savonneuse.
- Pour la sellerie : utiliser un chiffon doux et humide.

ATTENTION ! Ne pas utiliser de produits rugueux, corrosifs et/ou de nettoyeur haute pression.
ATTENTION ! Le sable et l'eau de mer peuvent endommager les roulements à bille, certaines articulations, les moteurs et les boitiers électroniques.
ATTENTION ! N'utiliser que des produits désinfectants contrôlés et reconnus (vaporisation + essuyage autorisés).

5.4.2 Entretien :

Pour l'entretien, votre revendeur effectuera un contrôle annuel des principaux éléments du fauteuil assurant ainsi un niveau de fiabilité et de performances optimales.

Chapitre VI – Caractéristiques techniques

Longueur hors tout repose-pied relevé	: 91 cm
Longueur hors tout repose-pied déplié	: 110 cm
Largeur: châssis	: 62 cm
Largeur mini accoudoir étroit	: 63 cm
Largeur configuration standard	: 66 cm
Hauteur assisse	: 50 cm à l'avant, puis pente de 3° vers l'arrière.
Lift	: +20 cm
Hauteur dossier	: 103 cm
Diamètre de giration en traction	: 69 cm
Diamètre de giration en propulsion	: 89 cm
Châssis	: Rigide en acier, peinture époxy.
Largeur assise	: réglable de 40 à 50 cm
Profondeur d'assise	: réglable de 35 à 50 cm
Dossier inclinable électriquement +/- 38°	: toile tendue anti-feu (M3), lavable.
	: vérin électrique type LA 31-3000-100.
Verticalisation	: vérin électrique type LA 31-6000-150.
Repose-pieds	: réglage en hauteur et relevable vers l'arrière.
Roues	: avant Ø 200 x 50 mm avec bandage sans entretien.
	: arrière Ø 360 x 80 mm gonflable.
Motorisation	: propulsion électrique : 2 moteurs de 350 watts.
Vitesse	: 6 ou 10 km/h selon version
Autonomie	: > 35 km
Batteries	: 2 batteries AGM de 60 Amp 12 volts.
Chargeur	: 1 chargeur 8 Amp / 24 volts.
Poids du fauteuil sans batterie	: 155 kg
Poids du fauteuil avec batteries	: 205 kg
Poids maxi utilisateur	: 130 kg

6.1 – CABLAGE ET SCHEMA ELECTRIQUE

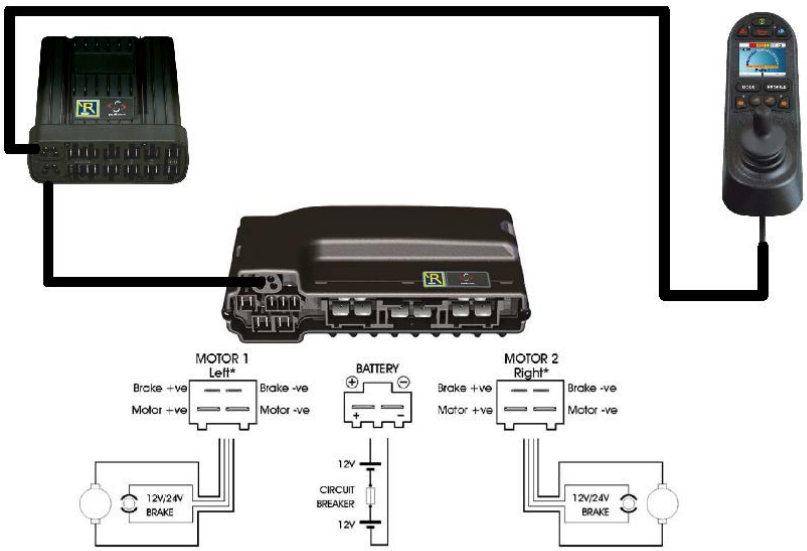

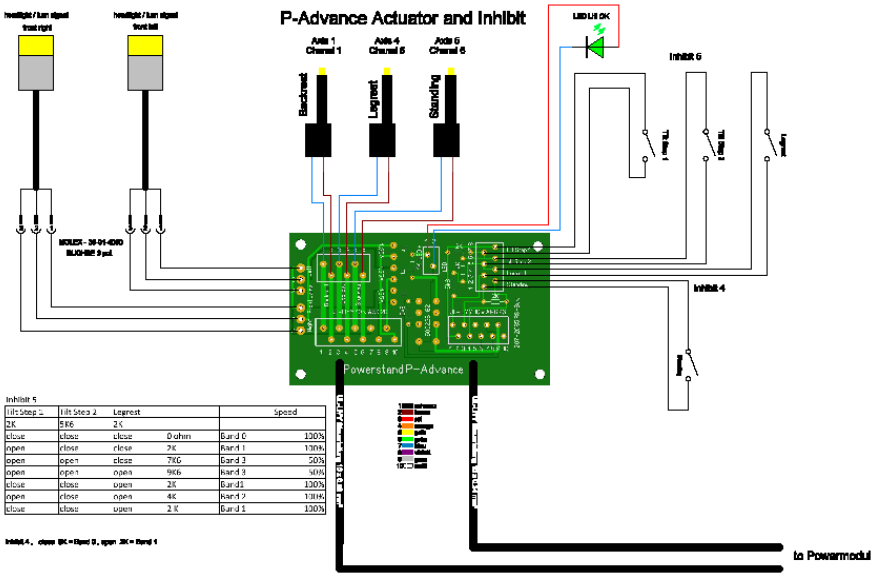

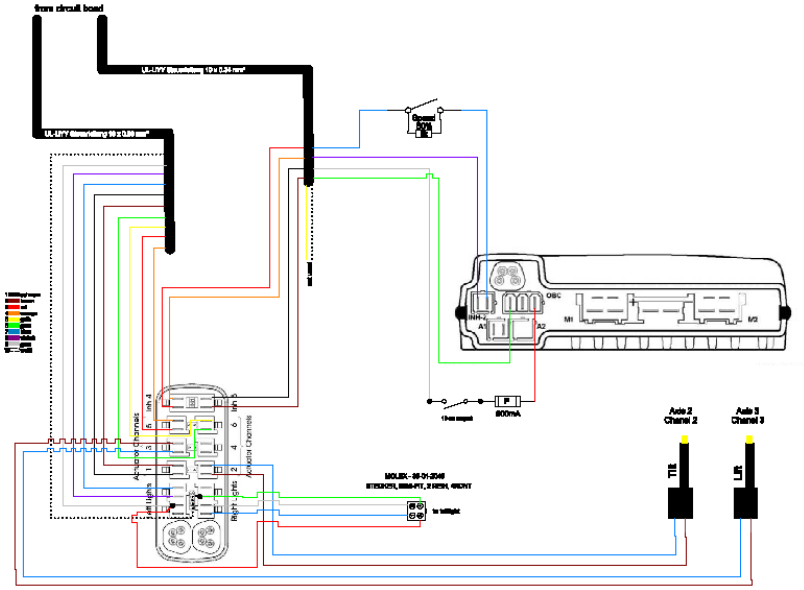
from circuit board
Axis 2
Channel 2
Axis 3
Channel 3
Tilt
Lift
Actuator Channels
Left Lights
Right Lights

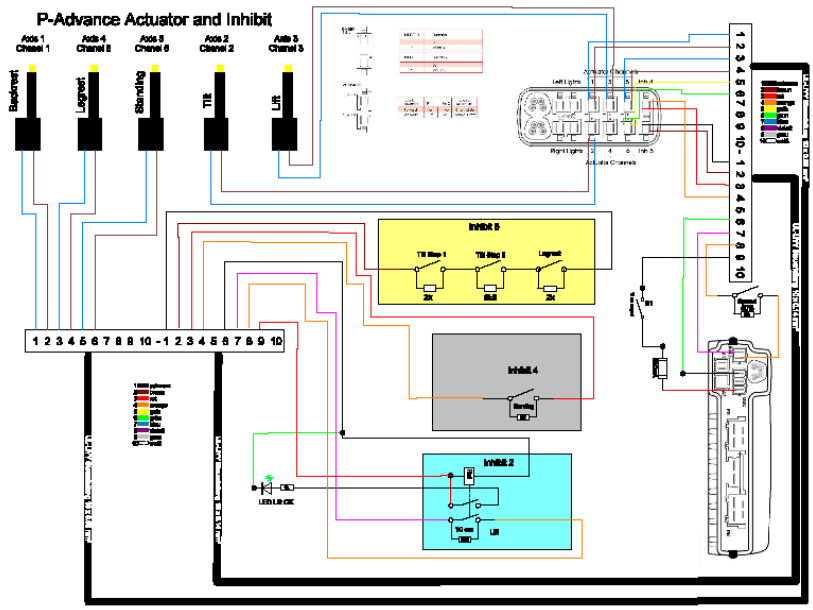
P-Advance Actuator and Inhibit
Axis 1
Channel 1
Axis 4
Channel 5
Axis 5
Channel 6
Axis 2
Channel 2
Axis 3
Channel 3
Backrest
Legrest
Standing
Tilt
Lift
Inhibit 5
Inhibit 4
Inhibit 2
Actuator Channels
Left Lights
Right Lights

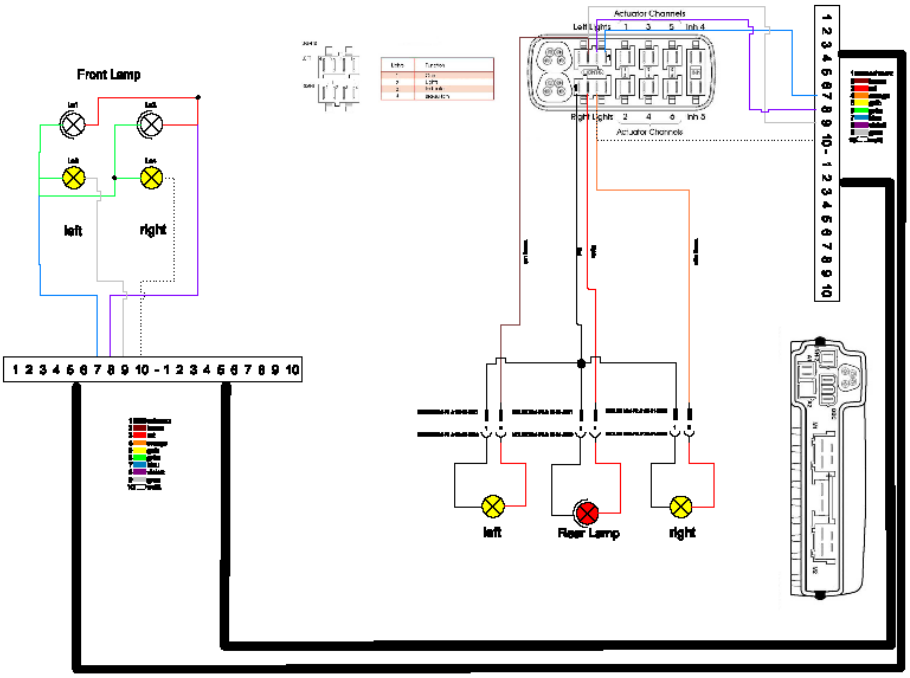

6.2 – DEPANNAGE RAPIDE

Manipulateur en mode « hors tension », vérifier les points suivants avant tout diagnostic:
- les batteries sont-elles bien chargées ?
- les câbles et leurs connexions sont-ils correctement raccordés ?
- le(s) fusible(s) sont-ils opérationnels ?

Après ces vérifications, mettre le manipulateur sous tension et compter le nombre de clignotements :

Plus d'informations sur le site www.pgdt.com et tout particulièrement http://www.pgdt.com/products/vr2/index.html.

Chapitre VII : Normes et Homologations

7.1 - MARQUE DE CONFORMITE « CE »

La conformité de l'appareil à l'annexe I de la directive 93/42/CEE de l'union européenne est attestée par le label CE.

7.2 - COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE

Ce fauteuil a été testé en fonction des normes européennes et internationales ISO 7176-21 et ANSI/RESNA WC vol 2.
Cependant dans certains cas il peut exister un risque de mauvais fonctionnement du fauteuil roulant suite à des champs électromagnétiques :

ATTENTION ! Les appareils électriques et électroniques (TV, radio, téléphone portable, machines industrielles, appareils médicaux électroniques…….) peuvent entraîner des perturbations électromagnétiques pouvant affecter le bon fonctionnement du fauteuil roulant électrique.
Eviter de vous en approcher.

ATTENTION ! Tenir compte des risques d'interférences dus aux radiations électromagnétiques si des pièces ou accessoires électriques sont rajoutés sur le fauteuil roulant électrique.

7.3 – RECYCLAGE

Attention !
Une batterie contient des substances nuisibles pour l'environnement.
A la fin de sa durée de vie, ne la jeter pas à la poubelle !

Respectez l'environnement et déposez-la dans un centre recyclant des équipements électriques et électroniques en conformité avec la directive (WEEE) 2002/96/CE ou déposez-la tout simplement chez votre revendeur.

Chapitre VII - GARANTIE

A- Garantie : A conserver par l'utilisateur.

Le fauteuil est garanti à dater de sa livraison :
• DEUX ans contre tout vice de fabrication mécanique.
• UN an contre tout vice de fabrication pour les parties électriques (moteur, vérin, électronique…).
• SIX mois pour les batteries et le chargeur.

§I: Etendue de la Garantie :
La garantie comporte la gratuité totale de la main d'œuvre et des fournitures de remplacement des pièces reconnues défectueuses après expertise effectuée par nos soins.

§II: Conditions d'exercice de la Garantie :
La garantie accordée ne s'applique que si les matériels ont été fournis par un revendeur agréé par PowerStand et sont utilisés dans des conditions normales de fonctionnement.

La garantie ne s'applique pas aux incidents ayant leur origine :

- dans l'usure ou la fatigue normale (exemple les pneumatiques, freins, sellerie, batterie);
- dans une exploitation inhabituelle ou non conforme (exemple pincement ou coupure du cordon de télécommande, chute du chargeur, etc…) ;
- dans une négligence d'entretien ;
- dans une modification hors contrôle du fabricant.

De même, elle ne s'applique pas aux éléments métalliques qui auraient été modifiés par quiconque depuis leur livraison, soit par transformation des pièces initiales, soit par installation de pièces nouvelles et non d'origine.
Les échanges et remises en état de pièces faits au titre de la garantie ne peuvent avoir pour effet de prolonger celle-ci.
La responsabilité de PowerStand étant expressément limitée, comme il est indiqué ci-dessus.
Le fabricant ne pourra être tenue responsable pour toute perte, dommage ou réclamation de tiers trouvant leur origine dans un défaut quelconque couvert par la garantie.
En cas de retour usine, le transport à l'aller et au retour est à la charge du client.

****

B - Certificat de garantie : A découper, compléter et à retourner au fabricant.

Nom : ……..……Prénom :……..……. ……
Adresse : …….
Téléphone : ……..…….. N° sécurité sociale /…./…./……/……/…..../…..../…..../ /……/..
Age :……Taille :…… Poids :…… Pathologie :……..
Fauteuil n°:……..……. Modèle :…….
Kit électrique n° :……..……Date achat :…..…….
Coordonnées complètes du revendeur :……..
……
……
…….

Rue Baron de Castro 16
BE-1040 Bruxelles
Belgique

Tel : 0811 700 440 ou +32 (0) 2735 1101
Fax: +32 (0) 2735 2202
www.4power4-powerstand.com
info@powerstand.eu

Imprimé le 04/05/2020